

Axe 5 : Communication et concertation locale

Favoriser la compréhension générale du Grand Site de France et de l'Unesco ainsi que la concertation locale et garantir la concordance des projets avec les besoins des populations locales.



Communication, information, promotion des actions et des reconnaissances et concertation locale

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault travaille en étroite collaboration avec les acteurs socio-professionnels du Grand Site de France tels que les loueurs de canoës et les guides de canyoning qui sont de véritables relais de communication auprès des visiteurs. Ils participent notamment à la conception et à la diffusion de supports de communication et de sensibilisation à la protection du site, de ses paysages et de la biodiversité qui s'y développe.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H30 ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ CONTACTEZ-NOUS